

UNIVERSITÉ
PERPIGNAN
VIA
DOMITIA



Faculté de droit
et des sciences économiques

(UFR des SJE)

Licence professionnelle Métiers des Administrations et Collectivités Territoriales

Antenne de Mende / Campus Mailly Perpignan

LIVRET DES ÉTUDES
Année 2021 2022

Année 2021-2022

UNIVERSITÉ DE PERPIGNAN VIA DOMITIA
FACULTÉ DE DROIT ET DES SCIENCES ÉCONOMIQUES

(U F R d e s S J E)

Licence professionnelle

Métiers des Administrations et Collectivités Territoriales

Site de MENDE

Responsable de la formation :

Monique COMMANDRE

Maître de conférences

monique.commandre@univ-perp.fr

Adresse : UPVD, site de Mende, Avenue Foch 48000 MENDE

Direction : Florence SAPINART, MCF, sapinart@univ-perp.fr

Accueil / Scolarité : Cécile TICHIT : mende_mth@univ-perp.fr 04 66 65 63 80

<http://www.formatonsuniversitaires.fr>

Site de PERPIGNAN

Responsable de la formation :

Katia LUCAS GEOFFROY

Maître de conférences

katia.lucas@univ-perp.fr

Adresse : UPVD, site de Perpignan, 21 rue Emile Zola, PERPIGNAN

Secrétariat pédagogique : Maryline PICAMAL – campus.mailly@univ-perp.fr – 04 68 66 21 39

Objectifs de la formation :

Cette formation est conçue dans un objectif d'insertion professionnelle. Elle vise la première insertion professionnelle dans le cadre d'une formation initiale et s'inscrit aussi dans une démarche de formation continue pour les personnes déjà employées dans les collectivités ou pour celles qui cherchent une reconversion.

Fortement ancrée en droit public et administratif, la formation vise à apporter une solide culture générale de l'administration ainsi que des contenus techniques indispensables à l'exercice des métiers visés.

Cette formation apporte des connaissances sur les collectivités et les actions qu'elles mettent en œuvre. Elle vise à apporter des compétences métier à un public souhaitant intégrer la fonction publique territoriale (possibilité d'associer à la formation une préparation aux concours) et à enrichir les compétences métier des agents de la fonction publique territoriale

Cette formation donne une qualification, à la fois, théorique, par l'acquisition de savoirs dans le domaine juridique, administratif, financier ou managérial, et, à la fois, pratique (comptabilité, finances publiques, gestion du personnel, actions sociales, état civil et urbanisme...).

Pensée dans le cadre d'une alternance pédagogique, les périodes de stage (20 semaines) ou d'apprentissage se déroulent tout le long de l'année universitaire. Cette alternance favorise l'acquisition de réflexes professionnels.

A l'issue de la formation, le diplômé doit être en mesure de gérer et d'administrer les dossiers courants et les projets de développement local d'une collectivité et, plus spécifiquement, des collectivités de moins de 5000 habitants.

Compétences visées :

- Conseiller les élus et alerter sur les risques.
- Monter des dossiers complexes incluant une dimension juridique.
- Maîtriser les procédures réglementaires de passation des marchés publics et des contrats.
- Préparer les dossiers de mandatement et contrôler la gestion et les engagements de dépenses.
- Préparer et mettre en forme les décisions du conseil municipal/communautaire, les actes administratifs de la collectivité et les actes d'état civil.
- Élaborer et animer un dispositif d'accueil de la population et animer des réunions publiques.

Métiers visés :

Le détenteur du diplôme pourra exercer les métiers de secrétaire général de mairie ou d'assistant administratif dans une commune de moins de 5000 habitants ou un établissement intercommunal. Il sera rattaché directement au Maire ou au Président dans le cas d'une intercommunalité.

L'intégration en tant que titulaire de la fonction publique territoriale se fait par la voie des concours de la Fonction Publique Territoriale de catégorie A ou B (attaché ou rédacteur).

Types d'emplois accessibles :

- Secrétaire administratif / administrative de collectivité territoriale
- Attaché territorial / Attachée territoriale
- Chargé / Chargée de projet et de développement territorial
- Responsable du secrétariat général
- Secrétaire général / générale de mairie

Organisation de la formation :

L'enseignement se déroule sur 2 semestres (4 Unités d'Enseignement au Semestre 1 et 4 au semestre 2) et est composé 450 heures d'enseignement auxquelles s'ajoutent les 120 heures de projet tuteuré et 20 semaines de stage. L'originalité de la LP MACT tient au fait de son organisation :

- Cours Magistraux communs aux deux sites de Perpignan et de Mende
- Alternance pédagogique inhérente au projet de formation ; la formation alterne des semaines de cours à l'université et des périodes plus ou moins longues de stage en collectivités. Le stage d'une durée totale de 20 semaines est partie intégrante de la formation. Cette organisation facilite la mise en relation des savoirs et compétences.

Publics concernés :

- **Formation initiale** : les étudiants qui possèdent un diplôme de niveau Bac + 2 (licence 2 AES, Droit, Économie, Gestion, DUT carrières juridiques ou BTS Tertiaire).
- **Formation en alternance ouverte aux contrats d'apprentissage** : CFA Ensup Sud de France.
- **Formation continue** : les agents des collectivités territoriales qui désirent compléter leurs compétences à titre individuel ou se professionnaliser sur tout ou une partie de la formation. Possibilités d'inscription modulaire, de VAP ou de VAE.

Renseignements et inscription à MENDE:

Responsable pédagogique : Monique COMMANDRÉ : monique.commandre@univ-perp.fr

Scolarité antenne de Mende : Cécile TICHIT : mende_mth@univ-perp.fr 04 66 65 63 80

Pour la formation continue : sfca@univ-perp.fr

Pour l'apprentissage : Caroline TRONYO : caroline.tronyo@univ-perp.fr

ATTENTION :

A compter de la rentrée 2020 et en conformité avec la loi n° 2016-1828 du 23 décembre 2016 portant adaptation du deuxième cycle de l'enseignement supérieur français au système Licence-Master-Doctorat un nombre limité d'étudiants titulaires d'un diplôme national de licence (académique ou professionnelle) sera autorisé à s'inscrire en master 1.

En vertu du droit à la poursuite des études la réussite aux examens de fin de première année de master autorisera une inscription en seconde année de la même mention de master."

**PROGRAMME DES ENSEIGNEMENTS
DE LA LICENCE PROFESSIONNELLE**

« Métiers des Administrations et Collectivités Territoriales »

MATIERE	CM	TD	ECTS = COEF.
SEMESTRE 5	80	170	30
S5UE 1 - Compétences disciplinaires : Droit des collectivités territoriales	30	15	6
Histoire de la décentralisation	10	5	2
Statuts, droits et obligations des agents publics	10	5	2
Collectivités territoriales et intercommunalité	10	5	2
S5UE 2 - Compétences disciplinaires : Responsabilités juridiques	15	20	5
Contentieux administratif	10	15	3
Responsabilités pénales des agents et des élus	5	5	2
S5U3 - Compétences transversales : Gestion durable des ressources	20	85	12
Budget et fiscalité	5	25	3
Comptabilité publique	5	15	3
Commandes publiques : cadres juridiques et techniques de montage	5	15	3
Gestion des ressources humaines	5	30	3
S5U4 - Compétences spécifiques : Gestion responsable des services à la population	15	50	7
Gestion du patrimoine local et urbanisme	5	25	3
Etat civil	5	10	2
Règlementations spécifiques	5	15	2
SEMESTRE 6	32	168	30
S6UE1 -Compétences spécifiques : Collectivités et administrés	16	65	4
Elections	3	15	1
Communication et systèmes d'information	3	20	1
Fonds européens et subventions	5	15	1
Actions sociales territoriales	5	15	1
S6UE2 - Compétences transversales : Techniques et expressions	16	60	4
Compétences Numériques Niveau 1	6	15	1
Notes administratives	2	15	1
Techniques de synthèse	3	15	1
Anglais : certification en langue anglaise CLES 1	5	15	1
S6UE3 - Compétences pré professionnelles		43	10
Insertion professionnelle		28	2
Projet tuteuré		15	8
S6UE4 - Stage : 20 semaines (3PUPP)			12
Stage			12
TOTAL GENERAL	112	338	60

